

RENOMAR'

RÉSEAU NATIONAL DES OPÉRATEURS MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'

Lancement de RENOMAR' : Le réseau national pour porter la voix des structures Mon Accompagnateur Rénov'

Paris, le 20 février – Dans un contexte où Mon Accompagnateur Rénov' est devenu central dans le parcours de rénovation des ménages français, Assistant Rénov, filiale du groupe Effy, Ithaque et TEKSIAL annoncent le lancement de RENOMAR' (le Réseau National des Opérateurs Mon Accompagnateur Rénov' sous statut privé).

Dans le cadre des discussions ouvertes sur la simplification du dispositif MaPrimeRénov', cette nouvelle association entend défendre l'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation énergétique, quel que soit leur revenu, pour favoriser un parcours de rénovation d'ampleur simple, fluide et efficace. Suite aux annonces du gouvernement, l'association fera connaître prochainement ses propositions.

Une association pour défendre un accompagnement pour tous à la rénovation d'ampleur

À l'heure où le besoin d'accompagnement des particuliers dans leur projet de rénovation énergétique n'a jamais été si important, l'association des structures labellisées Mon Accompagnateur Rénov' apparaît comme une nécessité pour défendre cette étape essentielle du parcours de travaux.

Véritable tiers de confiance du projet des particuliers, le service Mon Accompagnateur Rénov' a été créé pour apporter un accompagnement complet, neutre et indépendant à chaque projet de rénovation. Chaque structure peut ainsi réaliser des audits énergétiques, accompagner les particuliers dans la mobilisation des aides existantes, préciser les bonnes étapes de travaux à suivre et donner des conseils quant à la bonne prise en main d'un logement rénové. Cet accompagnement permet d'assurer de vraies économies d'énergie à la clé, tout en étant un garde-fou supplémentaire contre les fraudes dont a trop longtemps souffert le secteur.

L'association RENOMAR', dont les membres fondateurs sont Assistant Rénov, filiale d'Effy, Ithaque et TEKSIAL, est ainsi heureuse de se faire le porte-voix de l'ensemble des structures labellisées et s'interrogent sur les premières annonces du gouvernement visant à restreindre le recours à un accompagnement dans le cadre d'une rénovation d'ampleur, un mois seulement après son introduction.

Une piste de réflexion du Gouvernement qui interroge

Le Gouvernement a annoncé jeudi 15 février son intention de limiter l'obligation d'avoir recours à Mon Accompagnateur Rénov' aux dossiers d'aides dont les subventions sont les plus élevées, à savoir pour les ménages aux revenus très modestes (jusqu'à 63 000€ d'aide) et modestes

(jusqu'à 49 000€ d'aide). Cette proposition, qui fait suite aux difficultés manifestées par certaines entreprises du bâtiment, ne respecterait pas la philosophie du dispositif initial créé par la loi Climat et résilience, prévoyant un accompagnement généralisé et obligatoire pour toutes les rénovations d'ampleur.

Depuis 2022, de nombreuses structures comme les nôtres ont répondu présentes à l'appel des pouvoirs publics pour avancer sur ce sujet et faire de l'accompagnement technique, financier et social un élément fondamental de la confiance des particuliers pour lancer des travaux de rénovation d'ampleur. Les structures Mon Accompagnateur Rénov' sont aujourd'hui le bras opérationnel de l'ANAH dans les territoires pour faire avancer le chantier de la rénovation énergétique. Le retour en arrière envisagé serait dommageable, aussi bien pour les ménages que pour la transition énergétique, impactant la qualité et la neutralité des travaux réalisés.

RENOMAR' fera connaître ses propositions dans les prochains jours en faveur du maintien d'une solution d'accompagnement, tout en garantissant un financement approprié pour tous les ménages souhaitant bénéficier du soutien de Mon Accompagnateur Rénov'.

« Il est regrettable que Mon Accompagnateur Rénov' soit l'axe prioritaire de simplification engagé par le Gouvernement. Le parcours de rénovation d'ampleur du dispositif MaPrimeRénov' suscite un véritable engouement de la part des particuliers. Afin de sécuriser ces projets ambitieux et complexes, il est indispensable de proposer aux ménages l'accompagnement de bout en bout d'un tiers indépendant. Afin de répondre à la demande et limiter l'attente des ménages, l'arrivée de nouveaux MAR sur le marché doit être encouragée par le gouvernement. Nous appelons donc le gouvernement à reconsidérer sa proposition et à maintenir la solution de recours à Mon Accompagnateur Rénov' pour tous les projets de rénovation d'ampleur. Il est crucial de soutenir et de renforcer ce dispositif, sur lequel nous travaillons depuis 2 ans, pour garantir son efficacité et s'assurer de la qualité technique des projets de travaux financés » – Camille Thomas, Présidente de RENOMAR'

*
* *

A propos de RENOMAR' – Réseau National des Opérateurs Mon Accompagnateur Rénov'

Créé en février 2024 par trois des premiers acteurs privés agréés, RENOMAR regroupe les opérateurs Mon Accompagnateur Rénov' sous statut privé afin de promouvoir l'importance d'un accompagnement indépendant dans le cas de travaux de rénovation d'ampleur.

Contact : federation.renomar@gmail.com

Suivre notre actualité sur LinkedIn : www.linkedin.com/company/renomar/

RENOMAR'
RÉSEAU NATIONAL DES OPÉRATEURS MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'